

**MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DE L'EMPLOI**

SECRETARIAT GENERAL

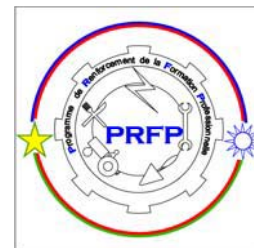
**AGENCE NATIONALE POUR LA
PROMOTION DE L'EMPLOI**

**DIRECTION DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE**

PREMIER MINISTERE

SECRETARIAT GENERAL

**PROGRAMME DE RENFORCEMENT
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**



**REFERENTIEL DES ACTIVITES
PROFESSIONNELLES (RAP)**

**MECANIQUE CYCLES ET MOTOCYCLES
GROUPES ELECTROGENES
ET MOTOPOMPES**

**CERTIFICAT DE QUALIFICATION
PROFESSIONNELLE (CQP)**

Septembre 2010

SOMMAIRE

I. DESCRIPTION GENERALE DE LA PROFESSION.....	4
II. ANALYSE DES FONCTIONS, DES ACTIVITES, DES TACHES ET DES OPERATIONS	5
III. DESCRIPTION DES CONDITIONS DE REALISATION ET DES CRITERES DE REUSSITE DES TACHES ET DES OPERATIONS	9
IV. SUGGESTION AYANT TRAIT A LA FORMATION	13
V. ANALYSE DES HABILETES TRANSFERABLES ET DES COMPORTEMENTS SOCIO-AFFECTIFS REQUIS	15

INTRODUCTION

Le Référentiel des Activités Professionnelles (RAP) est une étape déterminante pour le développement d'un projet de formation. Le RAP décrit les activités professionnelles que sera appelé à exercer le titulaire du diplôme concerné ; Il sert de point de repère aux différents partenaires dans la conception et dans l'élaboration des référentiels et devient une référence commune aux milieux du travail et de la formation. Le RAP est indispensable pour la conception de programme au moment de la précision des orientations et des objets de formation, de l'élaboration des compétences ainsi qu'au moment de la définition des méthodes, des moyens d'apprentissage et d'évaluation.

L'élaboration du RAP nécessite une large participation de représentants du monde du travail dans le but de s'assurer l'obtention des données les plus pertinentes et les plus exhaustives au sujet de la profession et des qualités nécessaires aux personnes qui la pratiquent.

Le RAP comprend les rubriques suivantes :

- La description générale de la profession ;
- L'analyse des fonctions, des tâches et des opérations ;
- Les conditions de réalisation et les critères de performances liés à chacune des tâches ;
- Les suggestions ayant trait à la formation.

I. DESCRIPTION GENERALE DE LA PROFESSION

I.1 Définition de la profession

Le titulaire du Certificat de Qualification Professionnelle de Cycles et Motocycles, Motopompes et Groupes Electrogènes est un ouvrier qui travaille seul, en équipe ou sous la responsabilité d'un patron.

Son niveau de formation doit lui permettre d'avoir des connaissances sur :

- les moteurs à essence 2 temps, quatre temps et le moteur diesel ;
- La transmission, l'alimentation, l'allumage, la signalisation, l'éclairage, la suspension, le châssis, le freinage, la direction, le refroidissement, la lubrification, le système de charge et le système de démarrage.

Les compétences développées au cours de la formation doivent lui permettre d'intervenir sur :

- les cycles et motocycles de :
 - petite cylindrée de 49 CC à 100 CC ,
 - grosses cylindrées de 125 CC et plus ;
- les motopompes quatre temps à essence de débit inférieur ou égal à 560 l/min ; et motopompe diesel de débit inférieur ou égal à 1800 l/min
- les groupes électrogènes de puissance inférieure ou égale à 2,5 KVA ;
- Les systèmes mécaniques de brouettes et charrettes.

La formation qui se déroule au centre de formation et en entreprise est organisée autour d'une démarche d'entretien, de diagnostic, de réparation, de dépannage, de santé, sécurité et protection de l'environnement.

Pour certains travaux spécifiques tels la soudure, le réalésage des cylindres, la peinture, la tapisserie, l'ouvrier mécanicien de cycles et motocycles pourrait sous traiter avec d'autres domaines de spécialités.

I.2 Contexte professionnel

L'ouvrier mécanicien de cycles et motocycles, Motopompe, Groupes Electrogène exerce généralement ses activités dans un atelier ou un garage de réparation sous statut <<entreprise personnelle ou associative, de montage de cycles ou motocycles >> dans le secteur de l'artisanat et de la PME/PMI.

Il intervient comme agent de maintenance et de réparation de motopompes, de groupes électrogènes, de parc de cycles et motocycles dans un service, un projet ou une ONG.

Dans un espace aménagé l'ouvrier reçoit les usagers de cycles et motocycles et réalise différents travaux s'y rapportant. Il est en mesure de mener son intervention en dehors du garage ou dans l'atelier même dans des conditions parfois difficiles. Ses horaires de travail peuvent varier en fonction des exigences de la clientèle et de certaines périodes du mois ou de l'année. Toutefois, il est soumis au respect des délais d'intervention et qualité de la prestation.

Pour vivre pleinement de son travail, l'ouvrier de cycles et motocycles fait preuve d'esprit d'entreprise, d'initiative de marketing, de capacité relationnelle. C'est ainsi qu'il entretient des rapports de travail avec d'autres professions (vente, recyclage de cycles et motocycles, vente de pièces détachées et de consommables...etc.)

Il travaille sur des équipements individuels et collectifs (caisse à outils, appareils de mesure et de contrôle, bancs de travail et matériels spécifiques)

II. ANALYSE DES FONCTIONS, DES ACTIVITES, DES TACHES ET DES OPERATIONS

FONCTION F1 : Maintenance préventive (Entretien)	
TACHES	OPERATIONS
T1.1 Exploiter une fiche d'entretien	1.1.1 Relever le kilométrage 1.1.2 Retrouver la périodicité 1.1.3 Identifier le type d'intervention 1.1.4 Relever le nombre d'heures de fonctionnement pour les groupes électrogènes et motopompes
T1.2 Assurer les opérations de station services	1.2.1 Effectuer les différents contrôles de niveau (huile, eau etc.) 1.2.2 Assurer les appoints 1.2.3 Effectuer les vidanges en choisissant les huiles appropriées 1.2.4 Nettoyer, changer les filtres 1.2.5 Assurer les opérations de graissage 1.2.6 Contrôler la tension des courroies d'entraînement 1.2.7 Contrôler l'état et la tension de la chaîne de transmission
T1.3 Régler des organes ou des systèmes conformément aux données du constructeur	1.3.1 Rechercher les valeurs du constructeur 1.3.2 Régler les organes selon le mode opératoire du constructeur 1.3.3 Effectuer l'essai 1.3.4 Consigner les résultats de l'intervention
T1.4 Assurer une révision périodique	1.4.1 Contrôler l'ensemble de l'engin, motopompe ou groupe électrogène 1.4.2 Resserrer les organes 1.4.3 Remplacer les pièces défectueuses 1.4.4 Assurer le graissage 1.4.5 Régler les organes

FONCTION F2 : Maintenance corrective		
ACTIVITES	TACHES	OPERATIONS
A2.1 Diagnostic	T2.1.1 Organiser un diagnostic	2.1.1.1 Recueillir les informations 2.1.1.2 Analyser les informations 2.1.1.3 Identifier le type de diagnostic 2.1.1.4 Préparer l'engin, la motopompe ou le groupe électrogène 2.1.1.5 Rechercher les données du constructeur
	T2.1.2 Effectuer un diagnostic	2.1.2.1 Contrôler les ensembles, sous ensembles, organes et systèmes avec un appareil approprié 2.1.2.2 Interpréter les résultats 2.1.2.3 Identifier les éléments défectueux
A2.2 Réparation	T2.2.1 Organiser une réparation	2.2.1.1 Recueillir les informations sur la panne 2.2.1.2 Préparer l'engin, la motopompe ou le groupe électrogène 2.2.1.3 Préparer le poste de travail 2.2.1.4 Etablir le chronogramme d'exécution
	T2.2.2 Effectuer une réparation	2.2.2.1 Remettre l'engin, la motopompe ou le groupe électrogène en état de fonctionnement selon les normes du constructeur 2.2.2.2 Vérifier le bon fonctionnement 2.2.2.3 Effectuer l'essai 2.2.2.4 Consigner les résultats de l'intervention dans les différents documents d'atelier
A2.3 Dépannage	T2.3.1 Organiser un dépannage	2.3.1.1 Identifier le type d'engin, de motopompe ou de groupe électrogène 2.3.1.2 Déterminer le lieu de l'intervention 2.3.1.3 Recueillir les informations liées à la panne 2.3.1.4 Analyser les informations reçues 2.3.1.5 Choisir l'outillage approprié 2.3.1.6 Etablir le chronogramme d'exécution
	T2.3.2 Effectuer un dépannage	2.3.2.1 Vérifier les informations relatives à la panne 2.3.2.2 Remédier à la panne 2.3.2.3 Vérifier le bon fonctionnement 2.3.2.4 Consigner les résultats

FONCTION F3 : Santé,sécurité et protection de l'environnement	
TACHES	OPERATIONS
T3.1 Appliquer les règles de santé, de sécurité et de protection de l'environnement	<p>3.1.1 Utiliser les équipements de protection individuels (gants, casque, lunettes, chaussures, tenue etc.)</p> <p>3.1.2 Appliquer les mesures de sécurité collectives (extincteurs, bacs de sable, prises d'eau, aspirateurs, éclairage,propreté de l'atelier, toilettes, douches, armoires de rangement)</p> <p>3.1.3 Appliquer les normes d'installation (électricité, emplacement du poste de travail etc.)</p> <p>3.1.4 Appliquer les règles de santé et de sécurité au travail (issues de secours, dispositifs d'alerte etc.)</p> <p>3.1.5 Appliquer les mesures de prévention des risques professionnels (accidents de travail, maladies professionnelles)</p> <p>3.1.6 Appliquer les normes de protection de l'environnement (pollution et toute forme de nuisance)</p>
T3.2 Appliquer les règles de secourisme	<p>3.2.1 Porter secours à un accidenté</p> <p>3.2.2 Lutter contre un incendie d'un poste de travail</p>

FONCTION F4 : Organisation des ateliers	
TACHES	OPERATIONS
T4.1 Organiser un poste de travail	4.1.1 Choisir l'aire du travail et ses équipements 4.1.2 Préparer l'engin, la motopompe ou le groupe électrogène
T4.2 Gérer un stock de pièces détachées	4.2.1 Réceptionner les pièces détachées 4.2.2 Etablir un bon d'entrée et de sortie 4.2.3 Livrer les pièces détachées 4.2.4 Suivre le stock 4.2.5 Informer le supérieur hiérarchique de l'état du stocks

III. DESCRIPTION DES CONDITIONS DE REALISATION ET DES CRITERES DE REUSSITE DES TACHES ET DES OPERATIONS

FONCTION F1 : Maintenance préventive (Entretien)		
TACHES	CONDITIONS DE REALISATION	CRITERES DE REUSSITE
T1.1 Exploiter une fiche d'entretien	<u>Lieu</u> : Atelier <u>Autonomie</u> : Seul ou sous responsabilité <u>Données</u> : Fiche, engin, motopompe ou groupe électrogène <u>Moyens</u> : Outil informatique <u>Matière d'œuvre</u> : /	Les opérations d'entretien sont respectées
T1.2 Effectuer les opérations de station services	<u>Lieu</u> : Atelier <u>Autonomie</u> : Seul ou en équipe <u>Données</u> : Fiche, engin, motopompe ou groupe électrogène <u>Moyens</u> : Outillage nécessaire <u>Matière d'œuvre</u> : Huile moteur, huile de frein, liquide de refroidissement, eau, filtre, graisse, joint.. etc.	Toutes les opérations prévues ont été exécutées
T1.3 Régler des organes ou des systèmes conformément aux données du constructeur	<u>Lieu</u> : Atelier <u>Autonomie</u> : Seul ou en équipe <u>Données</u> : données du constructeur, engin, motopompe ou groupe électrogène, données techniques <u>Moyens</u> Outillages et équipements adéquats <u>Matière d'œuvre</u> : /	Les travaux effectués sont conformes aux données du constructeur
T1.4 Assurer des révisions périodiques	<u>Lieu</u> : Atelier <u>Autonomie</u> : Seul ou en équipe <u>Données</u> : Fiche, engin, motopompe ou groupe électrogène <u>Moyens</u> : Outillage et équipements adéquats <u>Matière d'œuvre</u> : Huile moteur, huile de frein, liquide de refroidissement, eau, filtre, graisse, pièces	Toutes les opérations de révision prévues sont réalisées

FONCTION F2 : Maintenance corrective			
ACTIVITES	TACHES	CONDITIONS DE REALISATION	CRITERES DE REUSSITE
A2.1 Diagnostic	T2.1.1 Organiser un diagnostic	<u>Lieu</u> : Atelier, hors atelier <u>Autonomie</u> : Seul ou en équipe <u>Données</u> : engin, motopompe ou groupe électrogène, informations reçues <u>Moyens</u> : Appareils de diagnostic ou outils appropriés <u>Matière d'œuvre</u> :	L'organisation du poste de travail est conforme au diagnostic à réaliser
	T2.1.2 Effectuer un diagnostic	<u>Lieu</u> : Atelier, hors atelier <u>Autonomie</u> : Seul ou en équipe <u>Données</u> : engin, motopompe ou groupe électrogène, données techniques <u>Moyens</u> : Appareils de diagnostic ou outils appropriés <u>Matière d'œuvre</u> : /	Les défauts sont identifiés
A2.2 Réparation	T2.3.1 Organiser un réparation	<u>Lieu</u> : Atelier <u>Autonomie</u> : Seul ou en équipe <u>Données</u> : Ordre de réparation, engin, motopompe ou groupe électrogène <u>Moyens</u> : Outillage et équipements adéquats <u>Matière d'œuvre</u> : Pièces et consommable	L'organisation du poste de travail est conforme à l'intervention à mener
	T2.3.2 Effectuer une réparation	<u>Lieu</u> : Atelier <u>Autonomie</u> : Seul ou en équipe <u>Données</u> : engin, motopompe ou groupe électrogène, données techniques, ordre de réparation <u>Moyens</u> : Outillage et équipements adéquats <u>Matière d'œuvre</u> : Pièces et consommable	L'essai est satisfaisant
A2.3 Dépannage	T2.3.1 Organiser un dépannage	<u>Lieu</u> : Atelier, hors atelier <u>Autonomie</u> : Seul ou en équipe <u>Données</u> : Informations reçues <u>Moyens</u> : Moyens de déplacement, moyens de communication, outillage adéquat <u>Matière d'œuvre</u> : /	L'outillage choisi est conforme au type d'intervention à mener
	T2.3.2 Effectuer une intervention	<u>Lieu</u> : Hors atelier, atelier <u>Autonomie</u> : Seul ou en équipe <u>Données</u> : Informations reçues, engin, motopompe ou groupe électrogène <u>Moyens</u> : Outillage et équipements adéquats <u>Matière d'œuvre</u> : Pièces et consommables	L'engin, la motopompe ou le groupe électrogène est dépanné

FONCTION F3 : Santé, sécurité et protection de l'environnement		
TACHES	CONDITIONS DE REALISATION	CRITERES DE REUSSITE
T3.1 Appliquer les règles de santé, de sécurité et de protection de l'environnement	<u>Lieu</u> : Atelier ou hors atelier <u>Autonomie</u> :Seul ou en équipe <u>Données</u> : Equipement <u>Moyens</u> <u>Matière d'œuvre</u> : /	Les règles de santé et de sécurité et les normes de protection de l'environnement sont appliquées
T3.2 Appliquer les règles de secourisme	<u>Lieu</u> : Atelier ou hors atelier <u>Autonomie</u> :Seul ou en équipe <u>Données</u> : Equipement de secourisme, matériel de lutte contre l'incendie <u>Moyens</u> : / <u>Matière d'œuvre</u> : /	Les règles de secourisme sont appliqués

FONCTION F4 : Organisation des ateliers		
TACHES	CONDITIONS DE REALISATION	CRITERES DE REUSSITE
T4.1 Organiser un poste de travail	<u>Lieu</u> : Atelier <u>Autonomie</u> :Seul ou en équipe <u>Données</u> : , engin, motopompe ou groupe électrogène, équipement <u>Moyens</u> / <u>Matière d'œuvre</u> : /	Le poste de travail organisé est adapté à l'intervention à réaliser
T4.2 Gérer un stock de pièces détachées	<u>Lieu</u> : Magasin <u>Autonomie</u> :Seul ou en équipe <u>Données</u> :pièces détachées <u>Moyens</u> : Outil de gestion de stock (fiches, outils informatiques etc <u>Matière d'œuvre</u>	Les entrées et sorties sont conformes aux résultats de l'inventaire

IV. SUGGESTION AYANT TRAIT A LA FORMATION

Au regard des tâches et activités contenues dans le RAP les participants à l'atelier suggèrent :

- Intégrer l'alphabétisation et la culture générale dans la formation des apprenants
- Motiver les apprenants en les présentant la progression dans l'apprentissage du métier
- Former des formateurs en pédagogie
- Formation des formateurs à l'exploitation des référentiels
- Former les formateurs techniques dans les domaines suivants :
Electronie, télécommandes électroniques, Systèmes mécaniques des moteurs, injection
- Instaurer 3 ans de formation pour les apprenants dont deux mois/an de stage en entreprise et 7mois /an d'apprentissage au centre
- Trouver des mécanismes de motivation des entreprises pour les stages des apprenants (exemple réduction de taxes)
- Fournir les équipements, matériels didactiques et outillages
- adaptés au programme de formation

EQUIPE DE REDACTION

- Monsieur, Moumouni LINGANI Inspecteur de l'Enseignement Technique et Professionnel Industriel à la Direction Générale des Inspections et de la Formation des Personnels de l'Education (DGIFPE)
- Monsieur, Gané DIAPA Formateur technique Centre Provincial de Formation Professionnelle / Agence Nationale pour Emploi
(CFPF/ ANPE Diebougou)
- Monsieur, Blahima Coulibaly Formateur technique Centre Régional de Formation Professionnelle / Agence Nationale pour Emploi
(CRFP/ ANPE Dédougou)
- Monsieur, Benao Kaba Formateur technique Centre Régional
- de Formation Professionnelle / Agence Nationale pour Emploi
(CRFP/ ANPE Manga)

V. ANALYSE DES HABILITES TRANSFERABLES ET DES COMPORTEMENTS SOCIO-AFFECTIFS REQUIS

FONCTIONS	HABILETES
F1 : Maintenance préventive (Entretien)	<p><i>Habilités cognitives :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • informatique, technologie • Résolution de problèmes, explication de modes et de principes de fonctionnement <p><i>Habilités psychomotrices :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Manipulation de produits, utilisation d'outils, d'appareils, d'instruments de contrôle et de mesure • Assemblage d'objets • Dextérité manuelle, coordination, qualité des réflexes <p><i>Habilités et comportements socio affectifs :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Communiquer avec les autres • Respecter les règles de santé, de sécurité, respecter l'éthique professionnelle • Jouir de ses facultés physiques et mentales
F2 : Maintenance curative	<p><i>Habilités cognitives :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • informatique, technologie • Résolution de problèmes, explication de modes et de principes de fonctionnement <p><i>Habilités psychomotrices :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Manipulation de produits, utilisation d'outils, d'appareils, d'instruments • Dextérité, coordination, qualité des réflexes <p><i>Habilités et comportements socio affectifs :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Contrôler ses émotions • Communiquer avec les autres • Respecter les règles de santé, de sécurité, respecter l'éthique professionnelle • Jouir de ses facultés physiques et mentales
F 3 : Santé, sécurité et protection de l'environnement	<p><i>Habilités cognitives : /</i></p> <p><i>Habilités psychomotrices :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation d'appareils et d'instruments • Dextérité, coordination, qualité des réflexes <p><i>Habilités et comportements socio affectifs :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Contrôler ses émotions • Communiquer avec les autres • Respecter les règles de santé, de sécurité, respecter l'éthique professionnelle • Jouir de ses facultés physiques et mentales